Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_158-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Syndicat mixte des Vallons de Vilaine / ALEC – Désignation d'un nouveau représentant pour la commune de Grand-Fougeray

N° 2026-158

L'an deux mille vingt-six

Le 15 septembre, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Couyère, sous la présidence de M. Vincent MINIER.

. les conseillers communautaires
BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BERTON Jean-Eric, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BRIZARD Philippe, BRULLE Christophe, BRUNEAU Dominique, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GICQUEL Mikaël, GOHIER Myriam, GOUR Christèle (jusqu'à la délibération n°2026-154), GUYOMARD Jean-François, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, MACE Christophe, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MINIER Vincent, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas, PILARD Jean-François, POULAIN Christian, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, TEILLARD Stéphanie, THERON Ludivine.

. pouvoirs

AUBRY Sophie	à MARTIN Frédéric
BOURHIS Isabelle	à PILARD Jean-François
COGREL Chrystèle	à POULAIN Christian
HAMEON Philippe	à GEFFRAY Emmanuel
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à JUGAN David
LOUIS Gwénola	à HUREL David
MARCAULT Carine	à GUYOMARD Jean-François
MESLIN Kévin	à BERTIN Isabelle
MOREL Anthony	à BRULLE Christophe
MORICEAU Marie-Françoise	à BERTON Jean-Éric
RIO François	à LOUAZEL Véronique

DATE DE CONVOCATION : le 07/09/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**35**
Votants	**45**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L5211-8, L5711-1, L2121-33, L2121-21, L5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_158-DE

Vu la délibération n°2026-15 du Conseil communautaire du 10 février 2026 approuvant la modification des statuts du Syndicat Mixte des Vallons de Vilaine ;

Vu la délibération n°2026-16 du Conseil communautaire du 10 février 2026 approuvant la modification des statuts de l'agence locale de l'énergie et du climat des Vallons de Vilaine ;

Vu la délibération n°2026-69 du Conseil communautaire du 28 avril 2026 désignant les représentants de Bretagne Porte de Loire Communauté au sein du Syndicat Mixte des Vallons de Vilaine et au sein de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat ;

Considérant que Bretagne Porte de Loire Communauté exerce la compétence obligatoire relative au schéma de cohérence territoriale ;

Considérant que Bretagne Porte de Loire Communauté exerce la compétence optionnelle relative à la protection et à la mise en valeur de l'environnement ;

Considérant que dans un souci de bonne gestion et de cohérence administrative, et compte tenu des liens étroits existants en l'Agence Locale de l'Energie et du Climat et le Syndicat Mixte, notamment en matière d'animation du pôle Support, il est convenu dans les statuts de l'ALEC que les représentants désignés pour l'ALEC soient identiques à ceux pour le Syndicat Mixte ;

Considérant la nécessité de désigner 21 délégués titulaires et 21 délégués suppléants siégeant au sein du Syndicat mixte des Vallons de Vilaine et de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat des Vallons de Vilaine (20 délégués titulaires et 20 délégués suppléants, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant supplémentaires pour la commune de Bain-de-Bretagne ayant plus de 4000 habitants) ;

Considérant que le Président, ou son représentant dûment habilité, est membre de droit de l'instance ; sa participation s'ajoute à celle des délégués désignés, sans s'y substituer ;

Considérant que Monsieur Philippe SANTERRE, conseiller municipal de la commune de Grand-Fougeray, a demandé sa démission au poste de représentant suppléant du syndicat mixte des Vallons de Vilaine et de l'ALEC ;

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant suppléant de la commune de Grand-Fougeray au syndicat mixte des Vallons de Vilaine et à l'ALEC ;

Considérant que le Conseil Communautaire, en conformité avec les dispositions de l'article L2121-21 du CGCT, décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et de voter à main levée ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- VALIDE la représentation suivante de Bretagne Porte de Loire Communauté au sein du Syndicat Mixte des Vallons de Vilaine et de l'ALEC des Vallons de Vilaine :

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260915-2026_158-DE

Commune	Titulaire	Suppléant
Bain-de-Bretagne	BLOUIN Soazic	PASDELOU Nicolas
	JUGAN David	ROUXEL Nathalie
Chanteloup	BOVI Hervé	LAURENT Yann
Crevin	ROUSSOULIERES Christine	BOUGOT Yann
Ercé-en-Lamée	BERTIN Isabelle	LEGREGEOIS Célia
Grand-Fougeray	JANVIER Norbert	MONTCHATON Karine
Lalleu	PAPION Ludovic	CHAUSSIS Adeline
La Bosse-de-Bretagne	BAZIN Bruno	COUSSOT Guillaume
La Couyère	SOLLIER Jacqueline	HALLET Jérôme
La Dominelais	HAUTBOIS Mickaël	LEMOINE Christine
La Noë-Blanche	MARTIN Frédéric	LEGAY Philippe
Le Petit-Fougeray	BRULLÉ Christophe	GEORGE Sabrina
Le Sel-de-Bretagne	ROGER Christine	MENARD Arnaud
Pancé	PILARD Jean-François	BOURHIS Isabelle
Pléchâtel	BRIZARD Philippe	MATRAT Hugues
Poligné	GUYOMARD Jean-François	THOMAS Gildas
Saulnières	RATTO Ceyliane	LE MOIGNO Vincent
Sainte-Anne-sur-Vilaine	POULAIN Christian	LERAT Thierry
Saint-Sulpice-des-Landes	RENAULT André	ROULLEAU Christophe
Teillay	DROUIN Florence	RIO François
Tresbœuf	HUREL David	LOUIS Gwénola

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE